



LA SOUTERRAINE
ENGAGÉE PAR NATURE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq juin à dix huit heures, le Conseil Municipal de LA SOUTERRAINE s'est réuni en la salle ordinaire des séances, sur la convocation en date du vingt huit mai deux mille vingt six, sous la présidence de Monsieur Patrice FILLOUX, premier adjoint au maire.

Présents : MM FILLOUX, LUGUET, DELANNE, NADAUD-MONTAGNAC, VITTE, MOUTAUD, DUMIGNARD, HIVERT, VIARD, CHERVY CHAIGNEAU, DONY, LAGUIDE, MICHAUD, MADELENAT, MATHIEU, GUERET, LAHIANI, LEPINE, HENRIOT, LEROY A., GOULOUZELLE, LEROY I., CHATEAU, DEFLANDRE
formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

Monsieur Etienne LEJEUNE a donné pouvoir à Monsieur Patrice FILLOUX
Monsieur Jean-Noël PINAUD a donné pouvoir à Madame Patricia MOUTAUD
Madame Anaïs VERGNAUD a donné pouvoir à Madame Pauline LAHIANI

Madame Karine NADAUD-MONTAGNAC est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	: 27	Votes pour	: 27
Nombre de membres présents et représentés	: 24 + 3	Votes contre	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 27	Abstention	: 0

Objet : Adhésion et convention pour les « Marchés de Producteurs de Pays »

Neuf marchés de producteurs de Pays seront organisés par la commune chaque mercredi de juillet et août 2026.

Ces marchés sont des manifestations sous la dénomination « Marchés de Producteurs de Pays ». L'Adhésion sera versée à l'association « Bienvenue à la Ferme » pour la somme de 350 €.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer le règlement et la convention établis par la Chambre d'Agriculture de la Creuse relatifs aux marchés des producteurs de Pays et de verser la cotisation de 350 € pour 2026.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Et les membres présents ont signé.
Pour copie conforme.
Fait en Mairie de LA SOUTERRAINE, le huit juin deux mille vingt six.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212317606-20260605-2026-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2026



Le 1^{er} adjoint,

Patrice FILLOUX



La secrétaire de séance,

Karine NADAUD MONTAGNAC